



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

PALATINE AMBITION RENDEMENT 2027 - Part I

ISIN : FR001400RK19

Ce Fonds est géré par PALATINE ASSET MANAGEMENT

Nom de l'initiateur I PALATINE ASSET MANAGEMENT

Site internet I www.palatine-am.com

Devise du produit I Euro

Contact I Appelez le + 33 1 55 27 96 06 pour de plus amples informations.

Autorité compétente I L'Autorité des marchés financiers est chargée du contrôle de Palatine Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. PALATINE ASSET MANAGEMENT est agréée et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP05000014.

Date de production du document d'information clés I 01/03/2026

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type I PALATINE AMBITION RENDEMENT 2027 (ici, "le FCP" ou "l'OPC") est un OPCVM, qui a la forme juridique d'un Fonds Commun de Placement de Droit français. Le FCP n'ayant pas la personnalité morale, il n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés. Chaque porteur est imposé comme s'il était directement propriétaire d'une quotité de l'actif, en fonction du régime fiscal qui lui est applicable.

Durée I Ce produit n'a pas de date d'échéance spécifique prévue. A compter du 1er juillet 2027, la proportion d'actif du FCP investi dans les parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA français ou européens de classification « monétaires » et/ou « monétaires court terme » répondant aux quatre critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier, pourra augmenter et atteindre jusqu'à 100 % de l'actif. A l'approche de l'échéance de la période d'investissement, la société de gestion pourra également opter, en fonction des conditions de marché qui prévaudront alors, soit pour la reconduction de la stratégie d'investissement, soit pour la fusion avec un autre OPCVM soit pour la liquidation du fonds, sous réserve d'agrément de l'AMF.

Objectifs I L'objectif de gestion du fonds est d'offrir, sur l'horizon de placement recommandé de 3 ans (à compter de sa date de création), une performance nette de frais de gestion supérieure de 0.9% au rendement de l'emprunt d'état français de maturité 25/10/2027 (OAT 10/2027) dont le taux actuariel était de 2,53% le 04/09/2024 soit un rendement cible net de 3,43%.

L'objectif de performance est fondé sur des hypothèses de marché retenues par la société de gestion. Il ne constitue pas une promesse de rendement. Il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue. Ces conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants) auront pour conséquence de venir diminuer la performance du fonds. Si ces risques se matérialisent de manière plus importante que prévue dans les hypothèses de la société de gestion, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Le fonds utilise une stratégie d'investissement dite « buy and hold » ou de portage des titres. La construction du portefeuille reflétera les convictions de la société de gestion en termes d'analyse-crédit et respectera le processus d'investissement défini par la société de gestion. Ce type de stratégie implique une faible rotation du portefeuille. Le gérant conserve toutefois la possibilité de procéder à des arbitrages dans l'intérêt du porteur.

Le portefeuille du Fonds peut être investi, avec une limite de 3% par émetteur (i) de 30% à 100% de l'actif net en titres notés « Investment grade » (catégorie dite «de qualité») libellés en euro et émis par des émetteurs situés dans la zone OCDE avec une notation supérieure ou égale à BBB- chez S&P ou à une notation interne équivalente (ii) jusqu'à 60% de l'actif net en obligations émises par des

émetteurs privés et souverains notés « High Yield » (catégorie spéculative dite «à haut rendement») dont la notation sera au minimum de B- chez S&P ou à une notation interne équivalente. La notation moyenne du portefeuille sera BB. En cas de dégradation ultérieure de la notation de titres en catégorie High Yield, l'exposition maximum pourrait atteindre 70%.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre 0 et +4. L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme pour couvrir ou exposer le fonds aux risques de taux, de crédit ou de change. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif. Le niveau d'exposition cumulé induit par les positions de l'actif et du hors-bilan est de 200% maximum de l'actif net.

La période de commercialisation est ouverte sur une période de 8 semaines à compter de la date de lancement du FCP. À l'issue de cette période, le FCP sera fermé à toute souscription (sauf dans le cadre d'une souscription concomitante à un rachat provenant d'un même investisseur portant sur un même montant et exécutée sur une même date de valeur liquidative). Durant sa période de commercialisation, le fonds pourra être investi jusqu'à 100% en OPC monétaires. À l'issue de la période de commercialisation, le FCP investira selon la stratégie décrite ci-dessus.

Classification A.M.F. I Obligations et autres titres de créances libellés en euro.

Indicateur de référence I Néant

Affectation des revenus I Capitalisation

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats I Du 3 octobre 2024 au 21 novembre 2024, les souscriptions seront centralisées chaque jeudi ouvré à 17h et exécutées sur la prochaine VL. Aucune souscription ne sera acceptée au-delà du 21/11/2024 après 17h. Les ordres de rachat sont centralisés chaque jeudi à 17h et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative.

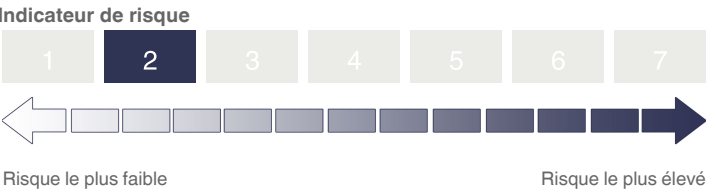
Fréquence de valorisation I Hebdomadaire, le vendredi à l'exception des jours fériés légaux selon le code du travail français. Dans le cas d'un vendredi férié ou fermé à la Bourse de Paris, le FCP sera valorisé le jour ouvré précédent.

Investisseurs de détail visés I Tous souscripteurs, plus particulièrement les personnes morales, réalisant une souscription initiale supérieure à 50.000 € sauf les U.S. Person.

Dépositaire I CACEIS Bank

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.palatine-am.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Palatine Asset Management - TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 3 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit I En cas de dégradation de la situation ou de défaillance d'un émetteur, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative. L'OPCVM peut être exposé, dans la limite de 15% de l'actif net, au risque de crédit sur les titres de créance à caractère spéculatif qui présentent des niveaux de rendement élevé mais peuvent entraîner une baisse plus importante de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie I Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre OPCVM.

Risque lié à la gestion discrétionnaire I L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) I

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne d'un produit similaire à votre fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans			
Exemple d'Investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 670 €	8 050 €
	Rendement annuel moyen	-13.30%	-6.98%
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 670 €	9 120 €
	Rendement annuel moyen	-13.30%	-3.02%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 420 €	10 540 €
	Rendement annuel moyen	4.20%	1.77%
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 520 €	12 440 €
	Rendement annuel moyen	15.20%	7.55%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre septembre 2019 et septembre 2022, intermédiaire entre mars 2020 et mars 2023 et favorable entre octobre 2022 et octobre 2025.

Que se passe-t-il si PALATINE ASSET MANAGEMENT n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	56 €	178 €
Incidence des coûts annuels (*)	0.56%	0.57% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2.34% avant déduction des coûts et de 1.77% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.56% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation.	56 EUR
Coûts de transaction	0.00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 3 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de cet OPC sont des supports de placement à court / moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque semaine, les opérations de rachat sont exécutées de façon hebdomadaire. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

La Société de Gestion pourra mettre en œuvre un mécanisme de plafonnement des rachats, dit *Gates*, permettant d'étaler les demandes de rachats des porteurs du Fonds sur plusieurs valeurs liquidatives, et dont les dispositions sont définies dans le prospectus

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société Palatine Asset Management (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société Palatine Asset Management : veuillez contacter la société Palatine Asset Management, par courriel (contact@palatine-am.com) ou par courrier, de préférence avec A/R (Palatine Asset Management – à l'attention de la direction risques et conformité - TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société www.palatine-am.com
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées seront disponibles, quand le fonds aura atteint une durée de vie d'un an, sur le lien suivant : <https://www.palatine-am.com/investisseur-institutionnel/obligataires/palatine-ambition-rendement-2027-i>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

Ce fonds est catégorisé article 8 SFDR. La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.palatine-am.com/investissement-durable>